

BUREAUX PAYSAGERS = OPEN SPACE

Vaste local de bureau, plateau orné de plantes où l'espace est subdivisé par divers éléments mobiles : cloison, meuble ; supprime les séparations entre les postes de travail

Pourquoi lutter contre ?

Inconvénients non tangibles

- Pas de confidentialité des conversations professionnels et privées

Pas d'intimité

Pas de vie privée

Difficultés à se concentrer

- Travail intellectuel complexe est troublé

Travail administratif aussi

- Encadrement renforcé et omniprésent

Regard des autres

- Souvent le cadre est dans un aquarium et peut surveiller ou mettre ses rideaux

- renforce la hiérarchie, les délateurs, la discipline puisque tout le monde se voit.

Tout déviant est repéré

Surveillance et hiérarchisation des places

Contrôle de chacun sur tous

Difficulté de prendre des pauses devant ses collègues et sa hiérarchie directe

Difficulté d'isolement

Permet le tutoiement,

Permet l'exclusion quand on ne participe pas

Difficulté de concentration

Cadre avec bureau cloisonné

- Polyvalence encouragée : On connaît mieux le travail des autres pour le remplacer car, si surcharge de l'un, redistribution du boulot

Pas de distinction selon les postes de travail différents

Inconvénients physiques

Augmente la charge de travail et la charge mentale Accroît pénibilité du travail

- Pas de réglages possible des **ambiances thermiques** Température de l'air

Zones chaudes et froides

Courants d'air non contrôlables

Odeurs car air mal renouvelé

Chauffage mal réglé selon les postes

Vitesse d'air et écart de températures

Hygrométrie insuffisante : air trop sec

Froid en été en hiver

Baies vitrées : froid et chaud selon poste de travail dans la salle

- Pas de réglages possible de l'**ambiance lumineuse**

Lumière souvent collective (néon) à toute heure

Baies vitrées éloignées pour bp ; postes éloignées des fenêtres. Travail dans la pénombre ou au contraire en pleine lumière

Postes trop ou pas assez éclairé

Eclairage naturel défectueux

Eclairage en continu toute la journée
Eclairage collectif et non réglable par poste
Stores empêchent les postes éloignés de voir : noir au milieu du plateau.

- **Bruit** des appareils, des téléphones, des conversations
Amplification du bruit
Perturbations des communications orales
Bruit continu (conversations, appareils, tél, photocop, imprimantes, climatisation...)
Enervement et fatigues supplémentaires
Pas de respect de la réglementation sur les écrans
Travail sur écran plus difficile à installer
Prises électriques mal installées et inadaptées
Electricité statique
Casque d'écoute pour travailler au téléphone !!!

- Pas de place pour ranger ses documents
- Gêne de concentration dans les postes près des circulations de passage

Un élément supplémentaire favorisant encore un peu plus les risques psycho sociaux

Avantages pour l'employeur

- **Réduction des coûts immobiliers en tassant plus de salariés dans la même surface**
- **les salariés sont surveillés par la hiérarchie intermédiaire qui les contrôle visuellement... et par les collègues**
- **Favorise les coopérations et le travail collectif !!!!!**
- **Ceux qui conçoivent ne sont jamais dans ces conditions de travail**
- **Economie de surfaces**
- **surveillance en continu sur les individus**

Cependant périlleux d'adresser des reproches à un subordonné ou de réaliser un entretien individuel

Article R4214-22

- Les dimensions des locaux de travail, notamment leur hauteur et leur surface, sont telles qu'elles permettent aux travailleurs d'exécuter leur tâche sans risque pour leur santé, leur sécurité ou leur bien-être.

L'espace libre au poste de travail, compte tenu du mobilier, est prévu pour que les travailleurs disposent d'une liberté de mouvement suffisante.

Lorsque, pour des raisons propres au poste de travail, ces dispositions ne peuvent être respectées, il est prévu un espace libre suffisant à proximité de ce poste.

Norme AFNOR 35.102 n'interdit pas les bureaux paysagers mais donnent des normes de surfaces par salarié : §5.2 et annexe 1

« Il m'arrive d'envoyer des messages à mes collègues alors que nous évoluons en bureau paysager.
«

2 personnes à 15 m de distance ne facilitent pas le travail en commun